

Fontainebleau et dans les parties sèches des graviers des hauts plateaux ainsi que sur les sables de l'argile plastique à la partie supérieure de la Falaise de l'Île-de-France.

Cette Lande sèche possède une flore beaucoup moins variée que la Lande humide à *Ulex nanus* ; ses constituants essentiels sont, avec *Erica cinerea*, qui disparaît dans la Brie champenoise, *Calluna vulgaris* et *Pteris aquilina* ; *Sarothamnus scoparius* est abondant dans ce groupement et *Hypochæris maculata* y semble localisé.

La Bruyère à *Erica cinerea* résulte le plus souvent de la dégradation de la chênaie de Chêne sessile ; le relevé suivant, pris en forêt de Sénart, sur les graviers des terrasses, est un bon exemple de l'établissement d'une Lande sèche dans une chênaie ruinée :

Strate arborescente (baliveaux très espacés) : *Quercus sessiliflora* et *Betula alba*.

Strate arbustive (taillis clair) *Betula alba* (dominant) avec quelques *Pinus silvestris*.

Strate suffrutescente et herbacée : *Calluna vulgaris* (dominant), *Erica cinerea* (abondant), *Pteris aquilina*.

Strate muscinale : *Dicranum scoparium*, *Polytrichum juniperinum*, *Hypnum Schreberi*, *H. cupressiforme*.

La Bruyère à *Erica cinerea*, très répandue sur les pentes des chaînes gréseuses de la forêt de Fontainebleau (1), est plutôt rare sur le plateau de Brie, dont le sol est peu favorable aux groupements xérophiles ; on la trouve au bois de la Grange (S.-et-O.), au rocher de Samoreau, à Sainte-Assise, près Melun, à Sénart, à Rougeau, etc.

7. — Association à *Cicendia filiformis*.

(*Cicendietum*).

L'association à *Cicendia filiformis*, telle qu'elle a été dé-

1. EVRARD (F.), *Les faciès végétaux du Gâtinais français et leurs rapports avec ceux du bassin de Paris dans la région de Fontainebleau*. Thèse Paris, 1915.

crité par P. Allorge (1) et que je l'ai signalée moi-même dans le Berry (2) et l'Orléanais (3), se retrouve sur le plateau argilo-siliceux de la Brie. La liste suivante réunit *dix-huit* relevés d'individus d'association, pris sur des chemins humides des forêts de la Brie française, dans lesquelles ce groupement est particulièrement bien représenté :

Caractéristiques de 1^{er} ordre.

T <i>Centunculus minimus</i> , 16.	T <i>Cicendia filiformis</i> , 8.
T <i>Cicendia pusilla</i> , 10.	T <i>Juncus Tenageia</i> , 5.
T <i>Radiola linoides</i> , 9.	H <i>Juncus tenuis</i> , 3.
T <i>Scirpus setaceus</i> , 9.	T <i>Mænchia erecta</i> , 2.

Caractéristiques de 2^e ordre.

H <i>Hypericum humifusum</i> , 18.	H <i>Anthemis nobilis</i> , 2.
Ch <i>Sagina procumbens</i> , 16.	H ² <i>Myosotis cæspitosa</i> , 2.
T <i>Peplis Portula</i> , 14.	Ch <i>Sagina subulata</i> , 1.
H <i>Scutellaria minor</i> , 8.	T <i>Tillæa muscosa</i> , 1.
H ² <i>Pedicularis silvatica</i> , 6.	T <i>Inula graveolens</i> , 1.
T <i>Limosella aquatica</i> , 3.	H <i>Lobelia urens</i> , 1.
H <i>Carex leporina</i> , 3.	H <i>Mentha Pulegium</i> , 1.
T <i>Vulpia sciurooides</i> , 3.	T <i>Polygonum minus</i> , 1.
T <i>Montia minor</i> , 2.	H <i>Carex Oederi</i> , 1.

Accessoires principales.

T <i>Gnaphalium uliginosum</i> , 16.	H <i>Galium palustre</i> , 6.
H <i>Agrostis canina</i> , 16.	H ² <i>Thrinicia hirta</i> , 6.
H <i>Veronica serpyllifolia</i> , 15.	T <i>Erythræa ramosissima</i> , 6.
H <i>Brunella vulgaris</i> , 14.	H <i>Potentilla reptans</i> , 5.
T <i>Poa annua</i> , 14.	H <i>Callitriche vernalis</i> , 5.
T <i>Juncus bufonius</i> , 13.	H <i>Trifolium repens</i> , 4.
H <i>Potentilla Tormentilla</i> , 11.	Ch <i>Polygala depressa</i> , 3.
T <i>Anagallis arvensis</i> , 11.	T <i>Lythrum hyssopifolia</i> , 3.
H <i>Plantago major minima</i> , 11.	H <i>Scabiosa Succisa</i> , 3.
H <i>Juncus lamprocarpus</i> , 9.	T <i>Polygonum Hydropiper</i> , 3.
H ² <i>Erythræa Centaurium</i> , 8.	H <i>Juncus supinus</i> , 3.
H <i>Juncus conglomeratus</i> , 8.	H <i>Viola canina</i> , 2.
H <i>Ranunculus Flammula</i> , 6.	T <i>Gnaphalium luteo-album</i> , 2.
T <i>Trifolium minus</i> , 6.	H <i>Plantago Coronopus</i> , 2.

J'ajouterai aux accessoires les quelques espèces suivantes :

1. ALLORGE (P.), *Les associations végétales du Vexin français* (Rev. gén. bot., XXXIII-XXXIV, 1921-22).

2. GAUME (R.), *Les associations végétales de la forêt de Preuilley (I.-et-L.)* (Bull. Soc. bot. France, LXXI, 1924).

3. GAUME (R.), *Aperçu sur quelques associations végétales de la forêt d'Orléans (Loiret)* (Bull. Soc. bot. France, LXXI, 1924).

Carex hirta 2, *Danthonia decumbens* 2, *Lotus uliginosus* 1, *Myosotis strigulosa* 1, *Juncus silvaticus* 1, *Agrostis vulgaris* 1.

Parmi les Muscinées que j'ai trouvées dans le *Cicendietum*, je citerai les espèces suivantes, qui sont les plus caractéristiques : *Riccia glauca*, *Fossombronia pusilla*, *Ephemerum serratum*, *Archidium phascoides*, *Physcomitrium ericetorum*, *Philonotis fontana*, *Philonotis capillaris*, *Webera annotina*, *Webera albicans*, *Pogonatum nanum*, *Pogonatum urnigerum*, *Atrichum angustatum*, *Hypnum arcuatum*.

C'est sur les terrains exclusivement argileux que le *Cicendietum* est le mieux représenté ; lorsque, dans les sols argilo-sablonneux par exemple, l'élément sableux a tendance à prédominer, on voit apparaître dans le groupement quelques constituants du *Corynephorietum*, tels que : *Helianthemum guttatum* RR, *Ornithopus perpusillus*, *Potentilla argentea*, *Gnaphalium minimum*, *Plantago Coronopus*, *Polytrichum piliferum*, etc. ; cette association mixte s'observe en Brie sur les graviers des hauts plateaux et à la base des sables de Fontainebleau.

C. — ASSOCIATIONS DES MARES ET ÉTANGS SILICEUX.

Les étangs siliceux, alimentés par l'eau d'écoulement des terres, qui existent encore çà et là dans les forêts du plateau de Brie, où ils étaient autrefois beaucoup plus nombreux, et les innombrables mares, qui sont, pour la plupart, d'anciens trous d'extraction de meulière, présentent les ceintures successives de végétation habituelles à ces stations : association à *Myriophyllum alterniflorum*, *Scirpetum*, *Heleocharietum*, *Magnocaricetum*, Pré à *Agrostis canina* (1).

De ces cinq groupements hygrophiles, trois seulement, caractéristiques des eaux faiblement minéralisées, retiendront ici notre attention ; la scirpaie et l'association à grands *Carex*, ne présentant aucune particularité édaphique, seront exa-

1. A ces groupements, on peut ajouter l'association à *Bidens tripartita*, représentée par quelques individus fragmentaires, rencontrés sur la vase desséchée de plusieurs mares et étangs, et qui sera étudiée sur les berges des rivières, où elle se retrouve.